

St Martin de Caralp, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

## COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

Madame, monsieur,

Nous avons été informés ces derniers jours d'une évolution des tarifs des repas de cantine par notre fournisseur, via la cuisine centrale de La Bastide de Sérou.

Cette augmentation a été votée par la Communauté des Communes du Couserans, gestionnaire de cette structure au regard des prix de matières premières notamment.

Jusqu'à ce jour le tarif était fixé à 5 €, la commune prenant à sa charge les coûts de transport. A compter du 1<sup>er</sup> Octobre, le prix passera à 6,15 € soit 23% d'augmentation.

Il est évident que, sans sous-estimer l'évolution des prix en général, cet ajustement nous paraît ne plus correspondre à une offre de restauration acceptable pour les parents.

Pour autant, je n'occulte pas le fait que le **coût moyen global d'accueil** facturé sur les structures scolaires voisines reste malgré tout supérieur car je rappelle que la garderie reste gratuite chez nous et que la commune abonde financièrement, tous les ans par le biais de la coopérative scolaire, pour la prise en charge de divers frais, allégeant ainsi la participation des parents (voyages, sorties...). Si nous considérons ce nouveau coût comme intégrant la globalité de l'accueil, il serait légitime de le refacturer dans son intégralité. Cependant, ceci créerait une injustice vis-à-vis des enfants qui ne mangent pas en cantine.

Notre volonté à ce jour est de maintenir une particularité « St Martinoise » par attachement à la reconnaissance de notre qualité de structure liée entre autres à l'investissement du personnel enseignant et communal. Ainsi, deux possibilités pouvant être envisagées émergent : changement de fournisseur, participation financière de la commune.

A ce jour, nous étudions et prospectons pour trouver la solution la plus raisonnable du point de vue prix/qualité/facilité de service.

Nous regrettons cette situation car jusqu'à ce jour la prestation de notre fournisseur restait très correcte sur ces points, notamment et particulièrement sur la liaison chaude entre nos deux sites et la souplesse des réservations au jour le jour.

Il est évident que toute nouvelle contractualisation passera certainement par une liaison froide (donc équipement de réchauffe à prévoir, perte qualité .. ?) et des contraintes de réservations par anticipation à J+2 voir plus.

Je reviendrai vers vous dès qu'une option sera privilégiée avec votre arbitrage possible si deux ou plusieurs choix restent ouverts après étude.

Soyez convaincus de notre attachement à ce service et de notre volonté de répondre au mieux à vos attentes.

Cordialement,

Le Maire,  
Jean-Louis PUJOL

